

CHARTRE DU LICENCIÉ

FC Combloux Megève

Introduction

Cette chartre a pour objectif de définir les droits, les devoirs et les comportements attendus des joueurs du FC Combloux Megève. Chaque joueur s'engage à respecter les termes de cette chartre.

1. Assiduité et Respect

- Les joueurs doivent **respecter le cadre** donné par l'éducateur.

2. Comportement et Engagement

- **Respecter** le matériel, les coéquipiers, les entraîneurs, les adversaires, les arbitres et les supporters. Aucun comportement violent, injurieux ou discriminatoire ne sera toléré. **Le port du survêtement est obligatoire** lors des matchs et manifestations.
- **Participer activement** aux activités de groupe, aux événements organisés par le club, au lavage des maillots et aux déplacements.

3. Discipline et Sanctions

- Toute infraction sera **sanctionnée** selon la gravité de l'acte : avertissement, amende, encaissement du chèque de caution, suspension, voire exclusion du club. Selon barème prévu par le coach, et système de sanction (points, amendes...). Le **chèque de caution** sera encaissé pour tout départ du club injustifié.



CHARTRE DU LICENCIÉ

FC Combloux Megève

4. Ecoresponsabilité



**Favoriser le
co voiturage**



**Pas de bouteilles
plastiques,
prendre une
gourde**



**Trier ses
déchets**



**Eteindre les
lumières**

Conclusion

Cette chartre a pour but de garantir une atmosphère respectueuse et solidaire au sein du club.

Chaque joueur s'engage à respecter ces règles pour le bien de tous et pour la réussite collective.

En signant cette chartre, le joueur reconnaît avoir pris connaissance des règles et s'engage à les respecter.

Date : _____

Nom du Joueur : _____

Signature : _____